



**SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**

**Demande de renseignements particuliers du 3<sup>e</sup> groupe d'Opposition**

**MAI 2022**



**TABLE DES MATIÈRES**

---

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – 3<sup>e</sup> GROUPE D’OPPOSITION**

40. LOIS ET RÈGLEMENTS EN PROCESSUS D’ÉLABORATION ..... 1

42. FRÉQUENTATION DES PARCS ..... 3

45. REVENUS COMMERCIAUX ..... 5

46. PARCS NATIONAUX ET PROJET PILOTE DES CHIENS ..... 7

47. PLAINTES LIÉES AU PROJET PILOTE DES CHIENS ..... 9

48. PANNEAUX SOLAIRES ..... 11



**40. Lois et règlements en processus d’élaboration, de modification ou prévus à la Sépaq pour 2022-2023, ventilés par mois, avec la date du début du processus et l’état d’avancement des travaux.**

---

Aucun en 2021-2022.

Pour 2022-2023 :

Règlement sur la signature de certains documents de la Société des établissements de plein air du Québec (RLRQ, c. S-13.01, r. 2) – modification

Début du processus : Février 2022

Adoption par le conseil d’administration : Avril 2022

Dépôt au gouvernement : Mai 2022



**42. Études, analyses et tout autre document pertinent sur la fréquentation des parcs de la Sépaq en 2019-2020, en 2020-2021 et en 2021-2022, le tout ventilé par mois et par parc.**

La Sépaq procède, à chaque année, à une estimation de la fréquentation des parcs nationaux à la fin de son année financière.

La fréquentation pour l’année 2021-2022 est une estimation, car l’exercice financier n’est pas terminé. La donnée finale sera publiée dans le rapport annuel 2021-2022.

Jours-visites	2019-20	2020-21	2021-22 *
<b>Parcs nationaux</b>			
Aiguebelle	37 478	91 004	122 850
Anticosti	4 760	3 362	13 687
Bic	297 528	451 588	588 469
Frontenac	120 141	169 179	228 381
Gaspésie	229 553	308 353	380 296
Grands-Jardins	120 894	185 565	242 808
Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie	139 367	202 502	256 581
Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé	65 711	54 064	69 383
Îles-de-Boucherville	259 340	537 474	676 666
Jacques-Cartier	362 123	513 815	718 779
Miguasha	21 104	21 773	25 782
Mont-Mégantic	135 485	178 381	262 609
Mont-Orford	731 723	997 145	1 373 840
Mont-Saint-Bruno	1 095 223	1 554 716	1 859 377
Mont-Tremblant	590 635	742 685	913 212
Monts-Valin	38 783	52 224	68 960
Oka	767 028	971 596	1 313 842
Opémican	12 162	37 711	48 993
Plaisance	117 974	141 383	202 803
Pointe-Taillon	80 496	113 284	182 049
Fjord-du-Saguenay	172 066	188 345	248 622
Lac-Témiscouata	62 897	87 455	121 244
Yamaska	274 565	365 925	537 548
<b>TOTAL PARCS NATIONAUX</b>	<b>5 732 276</b>	<b>7 966 167</b>	<b>10 443 094</b>

\* Estimation. La fréquentation finale sera publiée dans le rapport annuel 2021-22.



**45. Bilan des revenus générés par la Sépaq, ventilé par type d'activités et par région.**

---

L'information concernant le bilan des revenus sera présentée au rapport annuel 2021-2022 de la Sépaq.



**46. État de situation et bilan du projet pilote d’ouverture des parcs nationaux aux chiens.**

---

- La Sépaq a mené un projet pilote de trois ans au sein de cinq parcs nationaux afin de mesurer l’impact de la présence des chiens sur l’expérience de visite et sur le milieu naturel. Le tout a débuté en 2016.
- Quelque 19 481 jours de visite avec un chien ont été comptabilisés dans les cinq parcs nationaux durant les trois années du projet pilote.
- Le projet pilote s’est bien déroulé. Aucun incident majeur n’est survenu et l’impact de la présence des chiens est demeuré faible.
- Les hauts taux de respect de la réglementation et de la satisfaction des clients ayant fréquenté les parcs couverts par le projet pilote ont mené à cette décision.
- Depuis le 17 mai 2019, la Sépaq permet l’accès aux chiens à certains endroits désignés et selon certaines conditions dans la plupart des parcs nationaux du Québec. Les parcs nationaux d’Anticosti et de l’Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, en raison de leurs contraintes biologiques spécifiques et de leurs particularités propres, ne permettent pas l’accès aux chiens.
- Les endroits où les chiens sont autorisés ont été sélectionnés en fonction des impacts potentiels limités sur les milieux naturels, la capacité à y faire respecter les règles et la possibilité d’y faire cohabiter les différents usagers.
- Avec la décision d’ouvrir l’accès aux chiens dans les parcs nationaux, la Sépaq s’engageait à suivre deux indicateurs et à apporter des ajustements dans le cas où un relâchement serait constaté.
- Pour la période du 17 mai 2020 au 31 octobre 2020, le taux de conformité de la tenue en laisse est de 88 % en moyenne pour les 20 parcs nationaux où les chiens sont admis à certains endroits. Il est à noter que les sentiers suivis en 2020 étaient ceux qui avaient eu un taux de conformité inférieur à 90 % en 2019.
- Le taux de satisfaction de la clientèle s’est quant à lui maintenu à 91 %. De plus, 95 % des visiteurs ont indiqué que la présence de chiens n’avait pas affecté négativement leur expérience de visite.
- **Notons que le projet pilote, d’une durée de 3 ans, s’est terminé en 2018.**



**47. Nombre de plaintes liées au projet pilote d'ouverture des parcs nationaux aux chiens.**

---

La Sépaq a reçu 480 commentaires ou plaintes pendant la durée du projet pilote de 3 ans (2016 à 2018) à propos du projet pilote d'ouverture des parcs nationaux aux chiens via son système informatisé de gestion des commentaires :

- 351 commentaires étaient en défaveur. De ce nombre :
  - 74 ont manifesté leur total désaccord et ont dit qu'ils ne reviendraient pas dans les parcs nationaux;
  - 66 étaient sur des faits observés dans la mauvaise application des règlements;
  - 122 portaient sur la propreté des lieux;
  - 204 visaient le comportement des visiteurs avec chien;
  - 174 mentionnaient une préoccupation en lien avec la tranquillité (abolements);
  - 136 s'inquiétaient de la nuisance possible à la faune ou à la flore;
  - 108 considéraient la présence des chiens comme une menace à la sécurité des visiteurs.
  
- 129 commentaires étaient en faveur.

**Notons que le projet pilote, d'une durée de 3 ans, s'est terminé en 2018.**



**48. État de situation concernant l'implantation de panneaux solaires dans les établissements de la Sépaq. Dépenses engagées en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.**

---

Pour l'année 2021-2022, 61,11 kilowatts de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés à la Sépaq. Il est à noter que 19,2 kilowatts de panneaux solaires prévus en 2021-2022 n'ont pas été installés, cependant, le secteur sera électrifié à 100 % par le réseau d'Hydro-Québec.

Avec l'objectif de réduire son empreinte environnementale, la Sépaq a poursuivi ses investissements en matière d'efficacité énergétique.

